



REGLEMENT TOURNOI DU NORD 10m Carabine et Pistolet

Présentation

Le Département est divisé en trois zones géographiques afin de réduire au maximum les déplacements des tireurs :

- ✓ Zone Littoral Nord
- ✓ Zone Métropole
- ✓ Zone Sud

Dans chaque zone, ce Tournoi se déroule sur 5 tours dans des clubs différents.

La finale sera organisée, pour les meilleurs tireurs de l'ensemble des zones.

En début de saison sportive, le calendrier avec les lieux et dates sera établi en commission GS Nord.

Organisation

✓ Informations des clubs pour inscriptions

Les Clubs organisateurs devront rédiger un courrier d'invitation accompagné d'un plan de tir prévisionnel en fonction de la capacité de leurs pas de tir. Une grille d'inscription accompagnera cette information.

Ces documents seront transmis au responsable du tournoi pour validation et mise en ligne sur le site du département, il en avertira la secrétaire du département.

Après réceptions des engagements, les clubs organisateurs enverront à tous les clubs des tireurs inscrits, au plus tard huit jours avant le début du match, le planning définitif.

Les clubs organisateurs devront mettre en place l'arbitrage dans leurs clubs, soit par les arbitres du club ou par un accord avec des arbitres d'un autre club.

Le tarif des engagements est fixé à 3 € par match qui seront acquis aux clubs organisateurs.

Les engagements des tireurs devront être envoyés au plus tard avant le début de la compétition.

✓ Inscriptions et rédaction du palmarès :

Nous vous demandons de vérifier avec attention la licence et la catégorie des tireurs.

La trame du fichier des résultats du match vous sera envoyée par le responsable du tournoi.

Pour le 1^{er} tour, il vous suffira de compléter le tableau en inscrivant les informations demandées.

Pour les tours suivants, le responsable vous fera également parvenir la trame du palmarès, qui pourra être complété des résultats et des nouveaux participants.

Pour des raisons de gain de temps lors de la compilation des résultats, nous vous demandons de ne pas modifier l'ordre des noms des compétiteurs.

Les résultats des matchs de chaque zone devront être transmis par courriel le plus rapidement possible à l'adresse suivante : tournois@cdtirnord.fr

Le Palmarès sera envoyé à chaque clubs inscrits et figurera sur l'onglet « Les Palmarès » du site du Comité Départemental de Tir du Nord.

✓ Aide du département du Nord pour les clubs organisateurs :

Le Comité Départemental remboursera après chaque tour, les frais divers engendrés à hauteur de 2,50 € par tir.



Epreuves et catégories concernées :

Le Règlement ISSF sera appliqué (point au 10^{ème} pour la carabine, point entier pour le pistolet - Minimes et D3 tirent 40 coups).

Sont reprises dans le Tournoi du Nord 10m les épreuves et catégories suivantes :

Carabine et Pistolet 10m, CF, CG, JF, JG, D1, D2, D3, S1, S2 et S3

En ce qui concerne les Para-Tir, ils participeront dans leurs catégories.

Les compétiteurs MG et MF peuvent y participer selon les places disponibles ; mais ne participerons pas à la Finale.

Finale.

Modalité pour participer à la finale : Pour être qualifié à la Finale, les compétiteurs devront participer au minimum à trois tours ; pour ceux ayant participés à quatre ou cinq tours, ne seront retenus que les trois meilleurs résultats.

Ne peuvent participer à la Finale que les compétiteurs licenciés dans le département du Nord ; les compétiteurs licenciés dans d'autres régions, et étant en second club dans le Nord peuvent concourir mais, en classement « **Hors Match** », ils ne seront pas invités à participer à la Finale.

Nombre de sélectionnés : Maxi 8 par catégorie sur la base des 3 meilleurs résultats (si finale à Haubourdin).

Si possible, en cas de désistements seront invités les tireurs suivants.

La finale aura lieu un samedi sur 60 coups et 40 coups selon les catégories.

Le classement se fera exclusivement sur le match des qualifiés de la Finale.

Il sera remis des médailles pour les trois premières places dans chaque catégorie.

Modifié le 13/11/2025